https://www.edukamer.info/

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

ARRETE N° 21-00348 **/MINESUP DU** 08 JUIN 2021

Portant ouverture et fixant le nombre de places du concours d'entrée en **première année du Premier Cycle** de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de l'Université de Bamenda à Bambili, au titre de l'année académique 2021/2022.

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2001/005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur;
Vu le décret n° 2010/371 du 14 décembre 2010 créant l'Université de Bamenda ;
Vu le décret n° 2010/372 du 14 décembre érigeant l'Ecole Normale Supérieure Annexe de Bambili en ENS et ENSET ;
Vu le décret n°2011/045 du 08 mars 2011 portant organisation de l'université de Bamenda ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant nomination des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 2012/433 du 01 avril 2012 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur;
Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;
Vu l'arrêté n° 21-00075/MINESUP/SG/DAUQ/SDEAC du 15 février 2021 fixant le calendrier des concours d'entrée dans les Etablissements des Universités d'Etat du Cameroun et Ecoles sous tutelle académique de MINESUP, au titre de l'année académique 2021-2022 ;
Vu la circulaire no 004/CAB/PM du 10 février 2000 relative à l'admission dans les écoles nationales de formation et au recrutement à la fonction publique ;

Sur proposition du Vice-Chancellor de l'Université de Bamenda ;

ARRÊTE:

Article 1er: Un concours sur épreuves pour le recrutement en **première année du Premier Cycle** de l'Ecole Normale Supérieure de l'Université de Bamenda à Bambili est ouvert au titre de l'année académique 2021/2022, dans les différents départements et selon le Tableau 1 ci-dessous:

Tableau 1

S/N	DEPARTMENT	NUMBER OF PLACES
1	BILINGUAL LETTERS (GCE A/L)	04
	BILINGUAL LETTERS (BACC A4)	04
2	BIOLOGY	05
3	CHEMISTRY	05
4	COMPUTER SCIENCE: ICT	05
5	ECONOMICS	05
6	ENGLISH MODERN LETTERS	06
7	FRENCH MODERN LETTERS	05
8	GEOGRAPHY	05
9	HISTORY	05
10	MATHEMATICS	06
11	PHYSICS	05
	TOTAL	**60**

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
VISA
065032 08 JUIN 2021
PRIME MINISTER'S OFFICE

https://www.edukamer.info/

Article 2:

(1) Le concours est ouvert en une seule session aux camerounais des deux sexes qui sont:

- titulaires du *GCE A/L* obtenu au moins en deux matières dont la matière principale (Major), et du *GCE O/L* obtenu en une seule session au moins en quatre matières dont la matière principale (Major) du département choisit par le candidat;
- titulaires du Baccalauréat et du Probatoire ayant été obtenu avec une moyenne d'au moins 10/20 dans la matière correspondant au département choisit par le candidat ;
- titulaires de tout autre diplôme reconnu équivalent par le Ministère de l'Enseignement Supérieur.

(2) Le département de Bilingual Letters accueille les titulaires du **GCE A/L en French avec au moins un « C » *grade* et English literature ou English Language, ou du Baccalauréat A4 ayant obtenu une moyenne d'au moins 12/20 en Anglais**, et remplissant les autres conditions requises.

(3) Le département de French Modern Letters accueille les titulaires du **Baccalauréat A4** et remplissant les autres conditions requises.

(4) Les candidats titulaires de diplômes étrangers doivent présenter soit l'arrêté d'équivalence, soit le récépissé du dépôt de la demande d'équivalence, délivrés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur. En tout état de cause, l'admission définitive, le cas échéant, n'est acquise que sur présentation dans les délais fixés par l'autorité compétente, de la preuve de l'obtention de l'équivalence.

(5) Les candidats étrangers peuvent être admis à concourir dans les mêmes conditions académiques et dans la limite des places disponibles, conformément à la réglementation en vigueur.

(6) **Les candidats fonctionnaires ne sont pas autorisés à postuler en qualité de candidat externe.**

(7) **Les candidats doivent être âgés d'au plus 30 ans au 1er janvier 2021.**

(8) **L'admission frauduleuse par non-respect de la condition de diplôme, de grade ou d'âge expose le candidat concerné à une exclusion d'office à tout moment et sans aucune forme et procédure.**

(9) Le tableau 2 ci-dessous indique la matière principale que le (la) candidat(e) doit avoir validée au *GCE A/L* ou au Baccalauréat pour être autorisé(e) à concourir:

Tableau 2

S/N	DEPARTMENT	PAPER
1	BILINGUAL LETTERS (GCE A/L)	GCE/AL in French and English Literature or English Language
	BILINGUAL LETTERS (BACC A4)	Baccalauréat A4 **with a pass in English**
2	BIOLOGY	Biology
3	CHEMISTRY	Chemistry
4	COMPUTER SCIENCE : INFORMATION AND COMMUNICTION TECHNOLOGY	Information and Communication Technology or Computer Science or Mathematics or Physics
5	ECONOMICS	Economics
6	ENGLISH MODERN LETTERS	English Language or English Literature
7	FRENCH MODERN LETTERS	Baccalauréat A4
8	GEOGRAPHY	Geography
9	HISTORY	History
10	MATHEMATICS	Mathematics
11	PHYSICS	Physics

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
VISA
- 005032 08 JUIN 2021
PRIME MINISTER'S OFFICE

https://www.edukamer.info/

Article 3: Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- Une fiche d'inscription à remplir par le candidat en ligne à **http://www.httcbambili.net**
- Une copie certifiée conforme d'acte de naissance **dactylographiée** et datant de moins de six (06) mois ;
- Une photocopie simple de l'acte de naissance ;
- Une copie certifiée conforme des relevés de notes du GCE O/L (results slip) ou du Probatoire, et du GCE A/L (results slip) ou du Baccalauréat datant de moins de six (06) mois;
- Une copie certifiée conforme du GCE A/L ou du Baccalauréat, ou du diplôme reconnu équivalent par le Ministre de l'Enseignement Supérieur, datant de moins de six (06) mois, ou une Attestation de Réussite;
- Un certificat médical délivré par un médecin de l'administration, attestant que le candidat est physiquement et médicalement apte à l'exercice de la fonction d'enseignant ;
- Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de trois (03) mois ;
- Un reçu de paiement de **vingt mille francs (20.000) FCFA** de frais de concours, délivré par : **NFC BANK S.A.: Account N° 0301730101738719 or MTN Mobile Money (HTTC Bambili MTN MOBILE MONEY Account)**. Aucun autre mode de paiement ne sera accepté ;
- Deux photos (4×4) ;
- Une attestation d'équivalence ou un récépissé du dépôt de la demande d'équivalence pour les candidats ayants des diplômes étrangers.

Article 4: Tous les dossiers complets doivent être déposés à la Scolarité de l'Ecole Normale Supérieure de Bambili ou dans les Centres Régionaux indiqués au plus tard **mercredi, le 13 octobre 2021**.

Article 5:

(1) Le concours comporte une épreuve écrite et une étude de dossier:

(2) L'épreuve écrite de quatre (04) heures consistera de quatre (04) sections notamment:

a) Section 1 comportant 40 QCMs basées sur la matière principale du département (40%) ;
b) Section 2 comportant 20 QCMs basées sur la/les matière(s) mineure(s) du département (20%) ;
c) Section 3 comportant 20 QCMs basées sur la Culture Générale et le Bilinguisme (20%) ;
d) Section 4 comportant un sujet basé sur la spécialité du département (10%).

(3) L'étude de dossier va compter pour 10% dans l'évaluation totale et prendra en considération :

a) L'âge du candidat ;
b) Le nombre d'années passées dans le secondaire ;
c) Les notes obtenues au GCE O/L ou au Probatoire et au GCE A/L ou au Baccalauréat.

(4) Les programmes du concours sont ceux du GCE A/L ou du Baccalauréat de chaque spécialité qui porteront pour chaque département, sur les différentes spécialités tels que présenté sur le tableau 3 ci-dessous:

Tableau 3

S/N	DEPARTMENT	Section 1 (40 MCQ)	Section 2 (20 MCQ)	Section 2 (20 MCQ)	Section 4 (1 structured essay question)
1	BILINGUAL LETTERS	English Language & Langue Française	English Literature & Littérature Française	General Knowledge & Bilingualism	English Language & Langue Française
2	BIOLOGY	Biology	Chemistry & Geology	General Knowledge & Bilingualism	Biology
3	CHEMISTRY	Chemistry	Mathematics & Physics	General Knowledge & Bilingualism	Chemistry
4	COMPUTER SCIENCE : ICT	ICT	Mathematics	General Knowledge & Bilingualism	ICT

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
VISA
005032 08 JUIN 2021
PRIME MINISTER'S OFFICE

https://www.edukamer.info/

5	ECONOMICS	Economics	Geography & Mathematics	General Knowledge & Bilingualism	Economics
6	ENGLISH MODERN LETTERS	English Language (30 MCQ)	English Literature (30 MCQ)	General Knowledge & Bilingualism	English Language
7	LETTRES MODERNES FRANÇAISES	Langue Française (30 MCQ)	Littérature Française (30 MCQ)	General Knowledge & Bilingualism	Langue Française
8	GEOGRAPHY	Geography	History & Economics	General Knowledge & Bilingualism	Geography
9	HISTORY	History	Geography, Literature & Economics	General Knowledge & Bilingualism	History
10	MATHEMATICS	Mathematics	Physics & Chemistry	General Knowledge & Bilingualism	Mathematics
11	PHYSICS	Physics	Mathematics & Chemistry	General Knowledge and Bilingualism	Physics

Article 6: L'épreuve écrite aura lieu **samedi,** le **16 octobre 2021** dans les centres d'examen suivants : **Bafoussam, Bambili, Buea, Douala, Ngaoundéré** et **Yaoundé.**

Article 7: Les calculatrices et les téléphones portables ne seront pas autorisés dans les salles d'examen. Les coupables seront immédiatement expulsés des salles d'examen.

Article 8: Un jury, constitué par l'autorité compétente, dressera la liste des candidats admis, par département et par ordre de mérite, et la transmettra sous plis fermé au Ministre de l'Enseignement Supérieur pour publication.

Article 9: En aucun cas, il ne peut y avoir de report d'admission d'une année à l'autre.

Article 10: Le Vice-Chancellor de l'Université de Bamenda, le Directeur des Accréditations Universitaires et de la Qualité et le Directeur de l'Ecole Normale Supérieure de Bambili sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'exécution du présent Arrêté qui sera enregistré puis publié en français et en anglais partout où besoin sera.

Le Ministre d'Etat,
Ministre de l'Enseignement Supérieur

Jacques FAME NDONGO

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
VISA
005032 08 JUIN 2021
PRIME MINISTER'S OFFICE